

BULLETIN DU COLLEGE INTERNATIONAL DE LA GARANTIE 2014 - 2016

Echos, Echoes, Ecos, Echi n°8

LE BILLET

Avec ce numéro *Echos n° 8* le CIG 2014-2016 arrive à la fin de son mandat. Vous y trouverez l'essentiel des points qui ont été abordés dans nos dernières réunions de novembre et dans les derniers cartels de la passe. A vrai dire c'est avec un peu de tristesse que nous nous sommes séparés après ces deux années de questionnement, d'échanges approfondis et au total de travail partagé dans la cohésion et en général plutôt gaiment. Nous passons maintenant le relai au nouveau CIG en lui souhaitant une expérience tout aussi positive et en attendant de retrouver quelques-uns de ces membres lors de la Journée européenne de Barcelone, fin janvier sur "Le savoir du psychanalyste et son savoir faire".

Nous avons cependant un regret, celui de ne pas avoir pu rendre compte dans ce numéro de toutes les questions proprement analytiques que nous avons débattues à l'occasion de chacune des passes entendues durant notre CIG, qu'il s'agisse du terme des analyses, de la lisibilité de son parcours, de sa rétroaction sur le symptôme d'entrée, de ce qui en reste de plus réel, des changements dans le rapport au savoir supposé savoir, et bien d'autres points encore. Quelques-uns des textes à paraître dans *Wunsch 16* qui est en préparation s'en feront peut-être l'écho.

Enfin, par anticipation, nous adressons nos vœux de bonne année 2017 à tous ceux avec lesquels nous avons été amenés à travailler, notamment aux passeurs, aux secrétariats de la passe et à tous les membres de l'Ecole.

Colette Soler, mardi 12 décembre 2016

SOMMAIRE

1. La réunion des deux CIG entrant et sortant
2. Les dernières réunions du CIG sortant
3. Les passes
4. Prévisions pour Wunsch 16.
5. Les Journées européennes d'Ecole en janvier 2017

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DEUX CIG SORTANT ET ENTRANT 27 NOVEMBRE 2016

1. La secrétaire mentionne que la **version papier du Cahier des passes** qui a été approuvée à Medellin, ne sera transmise au nouveau CIG qu'après avoir été complétée. Les derniers cartels de la passe sont en train de statuer sur les trois passes, ils vont ensuite débattre de ces passes dans le CIG et leurs réponses et paragraphes de commentaire pourront alors être inclus dans le Cahier.

2. Questions posées par le CIG entrant.

- Une première question portait sur le secrétariat de la passe français (CAG) et ne concernait donc pas l'ensemble des deux CIG.

- Une question sur le choix du CIG sortant concernant **la réponse faite aux passants** par les cartels qui ont entendu le témoignage.

Rappelons que ce CIG a décidé de mettre un terme à ce qui se pratiquait jusque-là, à savoir que le cartel tentait d'expliquer sa réponse auprès du passant ce qui ne manquait pas de produire des remous en général stériles. Il a donc choisi de limiter sa réponse à mentionner la décision prise. Voir à ce sujet le Règlement de la passe dans les Annexes de Echos n° 3.

On a pu constater que la nouvelle disposition n'a eu que des effets positifs.

- Le CIG sortant insiste sur **le contact avec les membres de l'Ecole**, la nécessité de les tenir informés des activités du CIG, de ses décisions mais aussi de ses réunions, de ses débats internes, pour mettre fin à un certain sentiment d'opacité qui a prévalu parfois. Le bulletin du CIG, **Echos** a été initié à cette fin. Il a produit des réactions très positives et a largement contribué à relancer le débat d'Ecole avant Medellin.

- Question sur **les activités d'Ecole organisées par le CIG au niveau des dispositifs**. On a rappelé la Journée européenne d'Ecole à Toulouse organisée par une équipe issue du CIG, la Journée inter-américaine de Buenos Aires en août 2015, l'invitation de deux AE à Paris par le Conseil d'orientation, et la future Journée européenne à l'initiative de l'Espagne mais dont le CIG sortant est partie prenante. Voir les détails dans **Echos 3**. Maria Teresa Maiocchi a aussi insisté sur la nécessité pour les membres du CIG de soutenir les Journées Ecole organisées localement par un dispositif.

3. Fonctionnement du CIG sortant.

On rappelle les six réunions durant le mandat de ce CIG, chacune de deux jours pleins, en gros six heures de réunions par jour, les dates ayant été fixées pour les deux années à la première réunion du CIG. Les réunions des cartels de la passe se tiennent en dehors de ces deux jours, et quand il y a des journées, si possible en dehors des horaires de ces journées.

Le CIG sortant a exprimé sa satisfaction concernant la double formule des cartels : cartels CIG sur 2 ans, travaillant sur un thème et cartels de la passe constitués à chaque passe.

4. Les échanges avec les Secrétariats de la passe.

On souligne d'abord la bonne volonté générale, et le soin apporté au travail et son sérieux. Il y a cependant des difficultés qui n'ont pas pu être résolues partout. Les secrétaires souhaitent obtenir deux mails par passe, pas moins mais pas plus, l'un pour informer de la demande, le

second après l'issue de la demande et si elle est acceptée avec toutes les données nécessaires, date de la demande, personne qui la reçoit, date du tirage des passeurs, analyste, contrôleur, coordonnées complètes. De même pour les passeurs, date de désignation, analyste, contrôleur, coordonnées complètes.

L'idée d'établir **un formulaire** a paru susceptible de résoudre ce problème.

5. Discussion sur les passeurs.

- Durant ces deux ans un certain nombre de passeurs se sont montrés insuffisants. Comme on ne peut ni inciter les AME à désigner des passeurs, ni orienter les désignations, la seule voie serait **le débat**, mais les formes ne sont pas faciles à trouver car les tentatives du passé n'ont pas été concluantes.

- Une discussion entre les CIG et les secrétariats de la passe pourrait être utile sur les points suivants : les passeurs étant à tirer sur une liste *de* passeurs et non pas des passeurs, (ce qui est à rappeler), quels sont les critères qui orientent les secrétariats dans la composition de cette liste ?

Un fois éliminée les incompatibilités analytiques mentionnées dans le Règlement de la passe, le nombre de passe déjà entendues par un passeurs, le critère essentiel est que **les passeurs sont choisis dans un dispositif où on parle la langue du passant.**

Une demande d'Australie adressée au dispositif français a fait apparaître le manque de passeurs anglophones.

Au cours des débats qui ont eu lieu pour résoudre cette difficulté l'idée d'une passe par skype est apparue, voire par écrit. Que cette possibilité ait pu en être envisagée est plutôt préoccupant. On a rappelé que le témoignage du passant se fait oralement et en présence des passeurs.

6. Discussion sur les deux initiatives du CIG sortant concernant les AME

- La proposition faite pour que les AME puissent être proposés non pas seulement par les déjà AME mais par chaque membre d'Ecole qui travaille avec la personne proposée a été adoptée à Medellin. Reste la question de savoir **s'il faut faire un appel à propositions** et si oui, comment, ou simplement rappeler cette disposition au début du mandat du CIG.

- Le CIG ayant décidé de sursoir pour deux ans aux nominations, et ce point ayant été présenté lors du symposium sans appeler d'objection, les listes qui ont été adressées par les secrétariats pour la période 2014-2016 sont caduques.

On souligne cependant que l'on ne peut pas s'en tenir là. Le **débat sur l'AME de l'Ecole des Forums** qui est internationale a été ouvert, mais il doit se poursuivre durant le mandat du nouveau CIG faute de quoi toutes ces discussions auront été inutiles.

7. Les passes en cours.

Il y en a quatre, une en France, une en Espagne, une en Amérique latine, une en Italie.

Les données sur ces passes vont être transmises aux deux Secrétaires puisque ce sont les cartels du nouveau CIG qui les étudieront.

28 ET 29 NOVEMBRE

1. Bilan du fonctionnement des trois derniers CIG.

Ce bilan évoqué par Gabriel Lombardi lors du Symposium à Medellin n'avait pas pu être repris jusque-là faute de temps.

Pour le CIG, 2010/2012

24 passes étudiées, dont 4 venues du CIG précédent, 2 AE nommés.

Plus 5 passes transmises au CIG suivant, 2 interrompues, 1 redirigée vers un autre dispositif, et 6 refusées.

Pour le CIG 2012/2014

17 passes étudiées, dont les 4 venues du CIG précédent, 3 AE nommés,

2 transmises au CIG suivant, 4 suspendues.

Pour le CIG 2014/2016

22 demandes de passe, 17 passes étudiées dont 2 du CIG antérieur, 2 suspendues.

4 AE nommés.

4 passes en attente à transmettre au CIG entrant. 1 passe en attente de passeurs parlant anglais.

Au vu des listes il ne semble pas y avoir de variations significatives des demandes de passes. Quant aux nominations d'AE on constate une augmentation, mais il est pour l'instant difficile de savoir si elle est significative ou simplement conjoncturelle. Ce sera à vérifier dans la suite.

2 Fonctionnement du dispositif.

La discussion a été centrée d'abord sur **les passeurs**.

Beaucoup ont été tout à fait à la hauteur de leur tâche, mais il est cependant arrivé plus que dans les CIG passés, qu'ils se montrent assez flottants sur leur fonction, et parfois même qu'ils ne permettent pas un accès suffisant au témoignage du passant. Un passeur a d'ailleurs été retiré de la liste des passeurs à la demande de deux cartels qui l'avaient entendu. L'analyste de ce passeur ayant bien sûr été lui-même informé.

La question est de savoir comment cette situation peut être améliorée. Nous avons débattu de ce qui est attendu du passeur, de ce que veut dire l'expression le passeur "plaque sensible", et conclu qu'un **débat sur le passeur** dans les divers dispositifs, avec le rappel, voire l'étude des divers textes de Lacan, pourrait être utile. Il reviendrait au prochain CIG de l'organiser.

Le problème des langues a été évoqué.

Pour les passeurs, nos textes prévoient que les passeurs sont tirés sur une "liste de passeurs" et pas des passeurs.

Cette liste de passeurs doit être établie pour chaque passant, en fonction des incompatibilités analytiques, du nombre de passes déjà entendues mais surtout en fonction des langues.

Il est essentiel que les passeurs soient, sauf impossibilité, de la langue du passant, et donc tirés dans un dispositif où on parle sa langue.

Par ailleurs, dans les petits dispositifs, où tous se connaissent, il est préférable de tirer des passeurs hors du dispositif.

Ex. Pour la Colombie, les passeurs peuvent être argentins ou espagnols mais ni brésiliens, ni français, ni italiens.

Tous ces points sont à rappeler aux Secrétariats de la passe au début du mandat du CIG qui doit ensuite veiller à leur application.

Une difficulté est à mentionner : le manque de passeurs parlant anglais. Une demande passe est en attente de ce fait.

Les AME qui ont proposé des passeurs ont souvent indiqué, à la demande des Secrétariats, les langues parlées par ces passeurs, mais il s'est avéré que ces informations n'étaient pas toujours fiables, trop vagues alors qu'un passeur doit comprendre et parler la langue de son passant plus que vaguement.

Pour les cartels, en général les membres du cartel ne parlent pas tous la langue du passant et des passeurs, il est même arrivé, comme dans le passé d'ailleurs, qu'aucun membre du cartel ne parle cette langue.

Ce fait a donné lieu à un intéressant débat sur l'incidence de la langue du témoignage dans la perception que les cartels ont du témoignage. La question étant de savoir si le fait que l'ICS soit fait de *lalangue*, implique que l'historisation du parcours analytique ne puisse s'entendre que dans la langue du passant. C'est la même question, mais posée sous un autre angle, que celle de savoir s'il est possible de s'analyser dans une autre langue que sa langue maternelle.

De l'avis de la majorité des membres du CIG la diversité des langues n'a cependant pas été un obstacle pour les cartels. Il peut être résolu en faisant appel à la traduction des témoignages de passeurs, comme dans le passé soit par un membre du cartel quand c'est possible, soit par un collègue lié au dispositif de la passe et qui parle la langue du passant et des passeurs.

3. Le Cahier des passes.

Sa version papier sera transmise aux secrétaires du CIG entrant.

Ce Cahier est une **archive** des travaux des CIG successifs. Il permettra d'évaluer avec le temps l'évolution de notre fonctionnement de la passe et pas seulement sur le plan numérique.

Il mentionnera pour chaque passe, comme décidé à Medellin, quelques lignes du cartel qui a entendu cette passe, qu'il y ait ou non nomination. Cette décision est à mettre en regard du fait que désormais la réponse transmise au passant mentionne seulement qu'il y a eu ou qu'il n'y a pas eu nomination. (Voir les n° d'Echos concernant cette discussion) De ce fait, il est d'autant plus important que chaque cartel s'impose de formuler précisément les coordonnées de sa décision.

Ce Cahier est constitué à l'adresse exclusive des nouveaux CIG, et pour leur usage propre, s'il peut leur être utile, par exemple quand une demande de passe se répète, ou quand un expassant est proposé à la Commission d'agrément, ou quand un passeur a été retiré de la liste des passeurs à la demande d'un cartel.

4. Le débat sur les passes

Notre CIG adopté comme principe de fonctionnement interne le débat régulier avec tous les membres du CIG sur les décisions prises par chacun des cartels, et sur les textes à rédiger pour le Cahier des passes. C'est un choix qui permet de travailler ensemble à la réflexion sur l'AE et qui par ailleurs incite chacun à formuler ses propres options.

Dans un premier temps la discussion a porté sur les textes proposés pour la Cahier des passes par les 2 cartels ayant entendu chacun 2 passes à Medellin, en juillet 2016, sans nomination. Les passe elles-mêmes avaient déjà été discutées dans nos réunions de Medellin.

On a ensuite débattu sur les passes entendues cette fin novembre 2016 dont une a donné lieu à nomination, et discuté également des paragraphes à placer dans le Cahier au sujet de ces passes.

Chacun d'entre nous a éprouvé la difficulté de cet exercice de rédaction à l'intention du futur CIG qui est tenté pour la première fois, une certaine réticence a même été sensible à tous, mais nous avons perçu aussi son bénéfice, voire sa nécessité. D'abord parce qu'il oblige les membres des cartels à ne pas se contenter de seulement avoir décidé, mais à formuler leur expérience de façon lisible, tout en respectant évidemment la discrétion nécessaire, et ceci à l'intention du futur CIG qui pourra en faire son profit, et aussi à l'intention des suivants, en espérant qu'avec le temps cela permette une meilleure évaluation de ce qui se joue progressivement dans notre dispositif.

III LES PASSES

Les cartels de la passe

Trois cartels ont été composés en novembre pour entendre chacun une passe, deux de France et une de Colombie.

Une nomination d'AE a été prononcée, celle d'Elisabete Thamer qui comme les précédentes a été annoncée sur la liste IF-EPFCL.

Au total, le CIG 2014-2016 aura composé 10 cartels dont la composition figurera évidemment dans le Cahier des passes, pour les 17 passes qu'il a eu à entendre. Il a prononcé 4 nominations d'AE., 1 au Brésil, 1 en Espagne, 2 en France.

4 passes encore en cours seront transmises au CIG suivant.

IV. PREVISIONS POUR WUNSCH 16

Outre les annonces des futurs événements, les Journées de Barcelone début 2017, le Colloque d'Amérique du Sud, à Rio en septembre 2017, et le RV international à Barcelone en 2018, il comprendra :

Les textes de la Rencontre d'Ecole du 14 juillet 2016 à Medellin, sur "Le désir de psychanalyse".

Des textes des membres du CIG à partir de leur expérience, soit dans les cartels du CIG, soit dans les cartels de la passe.

V. LES JOURNEES EUROPEENNES D'ECOLE, 21-22 JANVIER 2017 A BARCELONE

Ces Journées résultent d'une proposition faite par les Collègues espagnols à un moment où ils pensaient ne pas pouvoir organiser, comme ils l'avaient souhaité, le prochain RV international. Le CIG actuel est partie prenante de l'événement qui sera le dernier de son mandat au moment où le nouveau CIG prendra ses fonctions.

La Commission Scientifique est composée par les trois secrétaires des Secrétariats de la passe en Europe et par les trois membres européens du Conseil d'animation et d'orientation de l'Ecole (CAOE) :

Maria Luisa de la Oliva (CAOE, EPFCL-Espagne-F9) oliva2@cop.es

Rithée Cevasco (Secrétariat de la passe, EPFCL-Espagne-F9) ritcev@yahoo.fr

Colette Soler (CAOE, EPFCL- France) solc@wanadoo.fr

Patricia Zarowsky (Secrétariat de la passe, EPFCL- France) p.zarowsky@wanadoo.fr

Maria Teresa Maiocchi (CAOE, EPFCL-Italie -FPL) mteresamaiocchi@gmail.com

Mario Binasco (Secrétariat de la passe, EPFCL-Italie-FPL) mario.binasco@gmail.com

Le thème a été arrêté : "**Le savoir du psychanalyste et son savoir faire**". Elles auront lieu **le samedi 21 janvier et le dimanche matin, 22 janvier**. Il y aura des interventions courtes (de 5 minutes) et des plus longues (de 15 minutes), distribuées alternativement dans différentes tranches de travail au cours de notre Journée.

La traduction sera assurée en espagnol, français, italien

Présentation du thème

Qu'un analyste sache beaucoup, pas de doute. D'abord par sa propre analyse puisque l'on peut dire "la psychanalyse, didactique", la virgule indiquant qu'il n'y en a pas d'autre, chacune étant un enseignement. Ensuite par ses études diverses des textes de ceux qui depuis plus d'un siècle, de Freud à Lacan, ont tenté d'en conceptualiser l'expérience. Cependant, la question porte sur le savoir qui opère dans le particulier des cas et qui rend possible ce que Lacan a nommé l'Acte proprement analytique.

Quand Lacan intitule ses conférences à Sainte Anne de 1970, "Le savoir du psychanalyste", il précise qu'il s'adresse à des cliniciens autres que le psychanalyste, les éventuels internes en psychiatrie qui pourraient être présents. C'était pour leur dire que depuis Freud, dans la psychanalyse, il n'y a pas d'autre voie d'accès au réel du parlant, que celles qui passent par le langage. De son analysant lui-même dont il ignore tout au départ, l'analyste ne saura donc au terme que ce que le dire analysant aura écrit avec l'aide de l'interprétation sur le "mur du langage", de fantasme à symptôme.

Ce terme de savoir que Lacan a introduit dans la psychanalyse y est paradoxal. D'abord parce que l'ICS c'est plutôt ce que l'on ne sait pas justement, de l'insu donc, et parce le modèle du savoir que donne la science exclut par définition la subjectivité, laquelle n'implique que des vérités singulières. Lacan a donné une jolie formule du paradoxe : les analystes sont "les savants d'un savoir dont ils ne peuvent s'entretenir" et dont on sait juste qu'il leur vient de leur propre

analyse poussée jusqu'à ses conséquences. Et de rêver du vrai savoir de la mathématique, dont les mathématiciens peuvent s'entretenir, quoique sa gestation soit sans fin.

Il n'empêche, la question se pose de ce qu'il "doit" savoir l'analyste, de ce qu'il a "à savoir" selon les expressions de Lacan dénonçant "la mystagogie du non-savoir".

Qu'est-ce donc ? Qu'il y a de l'ICS ? Ce qu'est l'ICS ? Ses conséquences réelles ? Ce qui opère d'analyste à analysant dans le dispositif inventé par Freud ? Ce qu'est le terme du processus ? Etc.

Lacan a produit l'acte analytique, notion structurale solidaire de la mise en exercice de l'ICS en chaque analyse, pour marquer que la fonction causale, opératoire de l'analyste est fonction du savoir acquis dans son analyse. Mais le savoir-faire, n'est-il pas autre chose, et qui ramène aux contingences des particularités ? Lacan l'a évoqué à l'occasion, notant que l'on n'est responsable que dans la limite de son savoir -faire, justement. C'est dire qu'on ne l'impute pas aux choix du sujet, ce savoir-faire. Viendrait-il alors des dons de la nature ? On le suppose en tous cas inégalement réparti, plus près des capacités que du savoir. De manière générale en effet, de la cuisinière à l'artiste en passant par les arts libéraux, un savoir-faire est un faire dont aucun savoir articulable ne répond. Et cependant, dans certains domaines, il s'acquière partiellement par l'exemple et se perfectionne par l'exercice, tel "le tour de main" de la cuisinière. Mais pour l'analyste, pas d'exemple qui tienne pour son acte, il lui faut réinventer ; pas d'exercice non plus, car ce qui s'accumule d'expérience a plutôt des effets d'enlèvement — et en outre, ce ne sont pas ses mérites propres qui sont en question car l'analyse n'est pas... son œuvre.

A quoi peut-il s'appliquer dans l'analyse ? A l'approche de l'ICS, au "maniement" du transfert, au savoir y faire avec la vérité, au faire semblant d'objet ?

Ira-t-il alors dans le sens de la routine du psychanalyste fonctionnaire sachant appuyer sur les bons boutons, ou plutôt dans le sens d'une inventivité quasi artistique ?

Mais surtout, d'où vient-il puisqu'il n'est pas application d'un savoir ? Avec sa légère connotation de talent personnalisé n'est-ce pas lui qui ramène l'obscur composante personnelle que toute la formation analytique vise à contenir pour rendre possible la fameuse "neutralité bienveillante" dont parlait Freud, cette mise en suspens des caractéristiques propres de l'analyste sans laquelle la psychanalyse vire à la rééducation normative ? Ne serait-il pas, dans la cure, l'ultime incidence de l'être propre de l'analyste, qu'on la mette au compte de son fantasme ou de son symptôme ? Comment s'assurer dès lors que la fécondité qu'on lui impute et dont on fait compliment parfois à tel ou tel, ne donne tellement à l'acte couleur de singularité, qu'elle ne s'émancipe des finalités analytiques ?

Colette Soler, 24 juillet 2016

PROGRAMA / PROGRAMME / PROGRAMMA

SABADO / SAMEDI / SABATO

8:00 > Recepción / Accueil / Accoglienza

8:45 > Apertura / Ouverture / Apertura > Ana Martínez

9:00 > **El saber-hacer en singular / Le savoir-faire au singulier / Il savoir-faire al singolare**

José Monseny: *El saber hacer del analista es un savoir-y- faire*

Marc Strauss: *Les accidents du psychanalyste*

Maria Teresa Maiocchi: *Portare il marchio*

Patrick Barillot: *Interpréter, un savoir-faire?*

Debate / [Débat](#) / [Dibattito](#) > Ramon Miralpeix

10:45 > **El saber-hacer 1.1 / Le savoir-faire 1.1 / Il saper fare 1.1**

Clotilde Pascual: *Saber del síntoma, saber hacer con 'lalengua'*

Françoise Josselin : *L'opérateur analytique*

Moreno Blascovich: *La psicoanalisi come composizione in tempo reale*

Debate / [Débat](#) / [Dibattito](#) > Francisco Estévez

El saber-hacer 1.2 / Le savoir-faire 1.2 / Il saper fare 1.2

Sara Rodowicz-Slusarczyk : *Savoir-faire avec le (sujet) supposé savoir* Francesco Stoppa:

Saperci fare nei legami sociali

Carmen Gallano: *¿Hacer creer en el inconsciente?*

Debate / [Débat](#) / [Dibattito](#) > Marina Severini 12:15 >

Pausa / [Pause](#) / [Pausa](#)

12:30 > Conferencia de / [Conférence de](#) / [Conferenza di](#) > Colette Soler

Debate / [Débat](#) / [Dibattito](#) > Ivan Vigano

14:00 > ALMUERZO / [REPAS](#) / [PRANZO](#)

16.00 > **El saber en acto / Le savoir en acte / Il sapere in atto**

Mario Binasco: *“Savoir être un rebut”*

Bernard Toboul: *La coupure*

Gladys Mattalia: *“Sabrá hacerse una conducta”*

Didier Castanet: *Ce que l'analyste a à savoir...ou le “non-savoir”*

Debate / [Débat](#) / [Dibattito](#) > Radu Turcanu

17.45 > El saber-hacer 2.1 / [Le savoir-faire 2.1](#) / [Il saper fare 2.1](#)

Angels Petit: *Saber-hacer en la clínica con niños*

Didier Grais: *La dite manœuvre*

Jean Pierre Drapier: *Ce que les autistes nous enseignent: être de biais*

Debate / [Débat](#) / [Dibattito](#) > Teresa Trias

➤ > **El saber-hacer 2.2 / Le savoir-faire 2.2 / Il saper fare 2.2**

➤

➤ Jorge Chapuis: *Ménon, mais non...*

Joëlle Hubert- Leromain: *Se laisser faire avec les enfant*

➤ Carmen Dueñas: *Saber dirigir una cura, no al analizante*

Debate / **Débat** / **Dibattito** > Natacha Vellut

19:15 > FIN

21:00 > COCKTAIL-CONCIERTO / **CONCERT** / **CONCERTO**

La Moritz, Ronda Sant Antoni 39

DOMINGO / **DIMANCHE** / **DOMENICA**

9:30 > **Saber y pase** / **Savoir et passe** / **Sapere e passe**

Cora Aguerre: *¿De qué saber se trata?*

Marie-Noëlle Jacob Duvernet: *Chemin faisant*

Camila Vidal: *Final y saber hacer del analista*

Debate / **Débat** / **Dibattito** > Patricia Zarowsky

11:15 > Mesa redonda del / **Table ronde du** / **Tavola rotonda da**

Cartel CIG El saber que pasa / Le savoir qui passe / Il sapere che passa

Sol Aparicio: *Un rapport difficile au savoir*

M. Luisa de la Oliva: *El saber-hacer del analista, ¿cuestión de toque?*

Jean-Jacques Gorog: *Le savoir acquis/à qui*

Marie-José Latour: *Lire une carte n'est pas savoir trouver son chemin*

Debate / **Débat** / **Dibattito** > Blanca Sánchez

13:00 > Pausa / **Pause** / **Pausa**

13:15 > **Intervención de / Intervention du / Intervento da** Elisabete Thamer,

AE nominada en noviembre 2016

Debate / **Débat** / **Dibattito** > Rithée Cevasco

13:45 > Clausura / **Clôture** / **Chiusura** > Rithée Cevasco

14:00 > Agradecimientos / **Remerciements** / **Ringraziamenti**

Anuncio del X Encuentro Internacional **Annonce de la X Reencontre internationale** **Annuncio dal X Incontro internazionale**